

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE DU DEVELOPPEMENT  
SOCIAL ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE

*COMMUNICATION DU MINISTERE DE LA FEMME DE LA  
FAMILLE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE  
L'ENTREPRENARIAT FEMININ*

# CONFERENCE MINISTERIELLE AFRICAINE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

06 - 07 Avril 2007 Rabat (Maroc)

PRESENTATION : Monsieur Ousmane KA  
Coordonnateur de la Cellule de Suivi des  
Programmes de Lutte contre la Pauvreté  
MFFDSEF

## INTRODUCTION

La coalition mondiale autour des OMD initiée par l'Organisation des Nations Unies appelle de la part des pays africains un sursaut collectif apte à leur permettre d'assurer les conditions d'une meilleure efficacité de leurs interventions

La tenue de la présente conférence Ministérielle africaine sur le Développement Humain la première du genre constitue, à plus d'un titre, un espace essentiel de concertation et de partage sur les expériences nationales pour bâtir un partenariat solidaire et plus dynamique.

Le choix du Maroc pour abriter de telles assises est loin d'être le fruit du hasard. En effet, il consacre et vivifie le leadership de son Altesse le Roi Mouhamed VI qui, **à travers son initiative Nationale pour le Développement Humain**, a hissé au rang de priorité élevé l'affirmation de la dignité humaine, et l'intégration de toutes les catégories sociales et de toutes les entités régionales et locales dans le processus de construction d'un pays émergent et ouvert « aux souffles féconds » des autres pays du monde.

Nous voudrions au nom de **Madame Aïda MBODJ Ministre de la Femme de la Famille du Développement Social et de l'Entreprenariat Féminin empêchée**, remercier avec toute la courtoisie requise, les autorités marocaines pour l'accueil chaleureux et toutes les facilités de transport et de séjour offertes aux participants.

Dans le même sillage, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude au PNUD qui a bien voulu soutenir cette rencontre confirmant ainsi sa disponibilité toujours agissante de contribuer à la promotion du Dialogue des Politiques et au Développement des Capacités au niveau des Etats africains et dont l'illustration la plus parfaite au Sénégal, au-delà du financement des programmes de lutte contre la pauvreté, est l'appui substantiel au Gouvernement dans l'élaboration d'importants instruments de planification stratégiques que sont :

**Le Rapport National sur le Développement Humain, le Bilan Commun par pays, le Plan cadre des Nations-Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), le Rapport National sur les OMD, l'Observatoire National sur les Conditions de Vie des Ménages et le Développement Humain etc**

Le Sénégal ne peut donc que saluer cette opportunité que lui offre la présente rencontre ministérielle pour échanger sur son expérience dans la conduite de ses politiques et stratégies de développement humain axés sur les trois thèmes principaux que sont **le Développement des Capacité dans la lutte contre la pauvreté, l'égalité de genre et la Gouvernance.**

La communication que j'ai le privilège de vous présenter au nom de Madame le Ministre et qui résume les analyses consensuelles indiquées dans les documents de référence sus-évoqués, sera articulée autour des axes de réflexion ci-après :

- I. Contexte Socio-économique National et Sectoriel**
- II. Les Politiques et stratégies pour la promotion du développement humain et la lutte contre la pauvreté**
- III. Les réalisations des Programmes de Lutte contre la Pauvreté au niveau du secteur Développement Social**

## **I . CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE NATIONAL ET SECTORIEL**

### **1.1. Situation géographique et démographique**

Le Sénégal a une superficie de **196 722 Km<sup>2</sup>**. Il est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau, à l'Ouest par la Gambie et par l'océan atlantique sur un façade de 500 km.

La population du Sénégal est évaluée à environ **10.000.000 Millions d'habitants** soit une densité moyenne de 48 habitants au km<sup>2</sup>. La région de Dakar qui occupe **0,3%** du territoire national, abrite **22%** de la population totale.

### **1.2. Des performances macro-économiques appréciables mais insuffisantes**

Suite à la dévaluation du franc CFA de 1994, le Sénégal a initié une stratégie nationale visant à renforcer la compétitivité globale de l'économie du pays tout en améliorant le niveau de développement humain. Cette approche a produit des résultats probants au niveau macro-économique avec une croissance moyenne de 5% par an et une inflation inférieure à 2% dans un cadre macroéconomique assaini. Cependant, le taux de croissance, évalué en 2004 à 6,2% demeure inférieur à l'objectif de croissance, d'au minimum 7% par an, nécessaire pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté d'ici à 2015.

### **1.3. Des Résultats encore faibles au plan du développement Humain**

Le Sénégal figure encore parmi les pays présentant l'indice de Développement Humain (IDH) le plus faible (157<sup>o</sup> sur 175) même si on note un léger progrès par rapport à 2002.

**Dans le domaine de l'éducation**, le Sénégal n'a pas encore réussi l'objectif de l'éducation universelle au niveau de l'enseignement primaire, même si le taux brut de scolarisation est en progrès et se situe à environ **79,9% en 2004, 75,80% en 2003 contre 62% en 1998**. L'écart entre les garçons (**82,4 %**) et les filles (**77,30 %**) connaît une amélioration certaine (respectivement **68 % et 56 %** en 1998). L'analphabétisme recule mais touche encore **62,2 %** de la population en **2005 soit 71,2 % des femmes et 50,90 % des hommes**.

**Dans le domaine de la santé**, les indicateurs de santé demeurent insuffisants, dans certains cas, en deçà des performances attendues, même si le Sénégal est cité comme pays de référence en Afrique dans la lutte contre le VIH/SIDA. En effet, selon

l'EDS IV (2005), le taux de mortalité infanto-juvénile serait de 121‰ et le taux de mortalité infantile de 61‰.

Les conditions d'hygiène individuelle et collective et d'assainissement demeurent précaires et les carences alimentaires sont responsables de la dégradation de l'état de santé des populations. Environ **72,9 %** de la population ont un accès à l'eau potable en 2005 (EDS IV) tandis que seuls **56,15 %** ont un accès à l'assainissement (QUID 2000)

#### **1.4. La pauvreté recule mais devient importante**

- **La prévalence de la pauvreté reste élevée même si elle a baissé de façon significative dans la période 1994-2002.** En effet, pour une consommation fixée à 2400 kcal par équivalent adulte et par jour, la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est tombée de 67,9% en 1994/95, à **57,1%** en **2002**, soit une réduction de **10,8%** points de pourcentage en termes absolus et 16% en termes relatifs.
- **La réduction de l'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural.** En milieu rural, **65,2%** des individus et en milieu urbain **57,5%** des individus vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ces pourcentages sont plus faibles dans les villes autres que Dakar (respectivement **50,1%** et **43,3%**) et nettement plus bas à Dakar (**42,0%** et **33,3%**). Ainsi, le milieu rural contribue à hauteur **65%** à la pauvreté, pour une population de moins de **55 %**.

**L'extrême pauvreté<sup>1</sup> polarise 12,7% des ménages sénégalais pauvres.** Elle est plus localisée en milieu rural (20,20%) qu'en milieu urbain (8,1%). Au sein du milieu urbain, des disparités existent entre Dakar (1,6%) et les autres villes (6,5%).

L'analyse par zone géographique révèle que les régions de **Ziguinchor (30,10%), Kolda (28,50%) et Kaolack (28,00%)** sont les régions les plus touchées par l'extrême pauvreté alors que la région de Dakar est faiblement concernée avec seulement (1,80%). Au sein des ménages touchés par l'extrême pauvreté, 3,3% vivent à Dakar soit le tiers de ceux des autres villes (9,9%) alors que le milieu rural polarise les **86,90%**.

Du point de vue sexe, les ménages dirigés par les hommes sont beaucoup plus touchés par l'extrême pauvreté (**14,5%**) que ceux dirigés par les femmes (**5,4%**).

Au niveau individuel, l'extrême pauvreté touche 17,10% des sénégalais pauvres et concerne toujours les populations rurales avec (**25,90%**).

La tendance observée au niveau des ménages en ce qui concerne la localisation géographique se confirme car l'extrême pauvreté individuelle est plus présente dans

---

<sup>1</sup> Normes de l'extrême pauvreté : en deçà de 342 FCFA/jour pour Dakar, 317 FCFA pour les autres zones urbaines et 297 FCFA pour le milieu rural

les régions de Ziguinchor (**38,50%**), de Kaolack (**37,50%**) et de Kolda (**33,30%**).

### **1.5. La faiblesse voire l'inexistence d'un système généralisé de protection sociale**

Les systèmes de sécurité sociale du Sénégal ont été conçus pour le bénéfice exclusif des quelques 228 229 travailleurs affiliés, soit 7,8% de la population active.

Ainsi, seuls 12,3% de la population totale bénéficient de la couverture sociale. L'OIT estime que seuls près de 5% des affiliés à un système de sécurité sociale sont des populations rurales. Toutefois, le Gouvernement procède annuellement à des transferts de ressources financières sous forme de subvention à l'assistance sociale, aux filets de sécurité et à la gestion des catastrophes.

Dans ce cadre **43 millions de dollars US** ont été consacrés à ce type de transferts en 2004, dont **22 millions de dollars US** aux programmes de développement communautaires de destinés aux pauvres du MFFDSEF.